

directeur diocésain de l'Œuvre de St François de Sales, et de les faire profiter, des avantages spirituels attachés par le Pape à ce pieux exercice, à l'occasion du 25^e année de la fondation de cette œuvre par le regretté Mgr de Ségur.

L'indulgence plénière peut être gagnée par ceux qui auront assisté chaque jour le matin ou le soir aux exercices du *triduum*, avec les conditions ordinaires de la confession, de la communion, de la visite de leur église, et des prières aux intentions du Pape.

L'indulgence de sept ans est accordée à ceux qui auront assisté à ces pieux exercices le matin ou le soir de n'importe quel jour, avec un cœur repentant.

Ces indulgences sont applicables aux âmes du purgatoire, par mode de suffrage.

Profitez de l'occasion pour AUGMENTER CONSIDÉRABLEMENT le nombre des associés, et mettez-y tout votre zèle.

Recevez la nouvelle assurance de mon sincère attachement.

† JEAN, EV. DE ST G. DE RIMOUSKI